Département de la MOSELLE

Arrondissement de THIONVILLE-EST

Nombre des Conseillers élus : **15**

en fonction: 14

Conseillers présents: 13

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 mai 2023

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

<u>Présents</u>: M. LINSTER Nicolas; M. GABRIELE Jérôme; M. KOP Patrice; M. HIRTZ Thiébaut; Mme DELAPORTE Marjorie; M. BERGER Laurent; M. HILD Didier; M. RISCH Jérôme; M. Pierre Edouard BODEREAU; Mme MARCK

Christelle ép. SCHMIT; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT; M Jean-Marc SINDT **Présent par procuration**; M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

3 - Participation à la protection sociale complémentaire pour les agents de la catégorie C

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil municipal que la participation à la protection sociale complémentaire pour les agents de la catégorie C avait été mise en place par délibération N° 3 du 04 septembre 2014 et avait été fixée comme suit :

Pour le risque santé: participation aux cotisations des contrats labellisés souscrits par les agents de la catégorie C, avec le niveau de participation à 24,99 € bruts par soit 20,00 € nets mensuels.

Monsieur le maire propose une revalorisation du montant de participation et de le fixer comme suit :

52.63 € bruts par soit 40.00 € nets mensuels

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide la proposition de participation pour les agents de la catégorie C à minima à mi-temps, rétroactivement depuis le 1^{er} janvier 2023 et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 16 mai 2023

Le Moire L'Ouv HOCHARD

Accusé de réception en préfecture 057-215703612-20230516-0316052023-DE Date de réception préfecture : 17/05/2023